

**SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MAI 2008
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,
Comté Roberval**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires sise au 1285, avenue du Rocher, à Normandin, ce 27^e jour de mai 2008, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M^{mes} Chantale Arnold, Dorys Boily, Jeanine Caouette, Annie Côté, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Martine Langlais, Lina Lapointe, Marie-Eve Paré, Louise Perron, Blanche-Yvonne Potvin, Nancy St-Gelais, MM. Jean-François Bélanger, Gaétan Dufour, Claude Larouche, Alain Leclerc, Jean-Marc Mailloux, Bernard Potvin et Rémi Rousseau, tous commissaires, M^{me} Julie Dufour, commissaire-parent, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Absentes : M^{mes} Jenny Boutin, Julie-Anne Decorby et Nathalie Ouellet.

1. **Prière**

On débute la séance par une prière de M. Rémi Rousseau.

2. **Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

CC-4515-05-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

A D O P T É

M. Rémi Rousseau présente M. Stéphane Bilodeau, nouveau directeur des Services informatiques. Il lui souhaite la meilleure des chances dans ses fonctions.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-4516-05-08

Il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement :

ouvert : QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia

- Amendement au Plan d'effectifs 2008-2009 du personnel professionnel ;
- Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval : demande d'appui pour un projet de construction de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert ;
- Représentation au Carrefour jeunesse-emploi du Comté Roberval ;

ADOPTÉ

4. **Approbation du procès-verbal du 13 mai 2008**

CC-4517-05-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE le procès-verbal du 13 mai 2008 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Correspondance**

Il n'y a pas de correspondance.

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

M. Rémi Rousseau indique que le point 13.1 sera traité au début de la rencontre.

13.1 **Présentation du CRÉPAS**

M. Rousseau invite M^{me} Marie-Claude Côté et M. Pascal Lévesque à prendre la parole. M^{me} Côté et M. Lévesque présentent le Crépas (Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire Saguenay-Lac-Saint-Jean).

8. **Ressources éducatives jeunes**

Aucun sujet n'a été traité.

9. **Ressources éducatives adultes et de la F.P.**

9.1 **Liste des projets ajoutés et des locations d'équipement**

La liste des projets ajoutés pour la période du 22 avril au 27 mai 2008 ainsi que celle des locations d'équipement sont déposées pour information.

10. Ressources humaines

10.1 Mouvement du personnel de soutien autre que l'adaptation scolaire et service de garde

ATTENDU l'adoption du nouveau plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année scolaire 2008-2009 ;

ATTENDU les mouvements de personnel ;

ATTENDU l'ouverture des postes vacants ou nouveaux postes ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets procède à l'engagement des personnes ci-après désignées :

NOM	CLASSE D'EMPLOIS	NB HRES	DÉBUT	LIEU D'AFFECTATION
Cathy Tremblay	Secrétaire d'école	25 h	1 ^{er} juillet 2008	Jean XXIII (51%) et Saint-Lucien (20%)
Sandra Boivin	Secrétaire d'école	25 h	1 ^{er} juillet 2008	Bon-Pasteur
Jacinthe Rodrigue	Secrétaire d'école	32,5 h	1 ^{er} juillet 2008	Benoît-Duhamel(50%) et Notre-Dame(50%)
Martine Perron	Secrétaire d'école	25 h	1 ^{er} juillet 2008	La Source et les Prés Verts
Marie-Josée Baril	Secrétaire de gestion	14 h	1 ^{er} juillet 2008	Polyvalente des Quatre-Vents
Claude Corneau	Secrétaire	32,5 h	1 ^{er} juillet 2008	Cité étudiante
Annick Potvin	Secrétaire	32,5 h	1 ^{er} juillet 2008	Polyvalente de Normandin
Josée Fortin	Secrétaire	28 h	1 ^{er} juillet 2008	Polyvalente de Normandin
Karine Doucet	Secrétaire	28 h	1 ^{er} juillet 2008	Secondaire Des Chutes (60%) et Hélène-Laliberté (20%)
Biblianne Vézina	Secrétaire	35 h	1 ^{er} juillet 2008	CFP de Roberval-Saint-Félicien et SAE
Isabelle Pronovost	Secrétaire	25 h	1 ^{er} juillet 2008	CFP Dolbeau-Mistassini et SAE
Véronique Cloutier	Secrétaire	24 h	1 ^{er} juillet 2008	Centre le Parcours (46%) et Henri-Bourassa (23%)
Audrey Chiricota	Secrétaire	21 h	1 ^{er} juillet 2008	CFP de Roberval-Saint-Félicien et SAE
Sophie Schmitt	Secrétaire	21 h	1 ^{er} juillet 2008	CFP Dolbeau-Mistassini et SAE
Guylaine Guy	Surveillante d'élèves	26 h	1 ^{er} juillet 2008	Polyvalente de Normandin

ADOPTÉ

10.2 Sécurité d'emploi du personnel enseignant (Mise en disponibilité, non-renouvellement, champ 21)

Mise en disponibilité de M^{me} Odette Thibeault

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU que l'enseignante ci-dessus était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants susceptibles d'être mis en disponibilité ou non rengagés;

ATTENDU qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus d'affectation en Formation professionnelle, en raison de la baisse de clientèle du DEP en Classement des bois débités;

ATTENDU qu'elle est permanente à notre commission scolaire;

En conséquence,

CC-4519-05-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

Que M^{me} Odette Thibeault, en provenance de la spécialité « Foresterie – Classement des bois débités » au Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini, soit mise en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2008 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 A) de la convention collective.

A D O P T É

Mise en disponibilité de M. Marcial St-Gelais

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire;

ATTENDU que l'enseignant ci-dessus était inscrit sur la liste des enseignantes et enseignants susceptibles d'être mis en disponibilité ou non rengagés;

ATTENDU qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus d'affectation en formation professionnelle, en raison de la baisse de clientèle du DEP en Classement des bois débités;

ATTENDU qu'il est permanent à notre commission scolaire;

En conséquence,

CC-4520-05-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement :

Que M. Marcial St-Gelais, en provenance de la spécialité « Foresterie – Classement des bois débités » au Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini, soit mis en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2008 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 A) de la convention collective.

A D O P T É

Affectation champ 21 : M^{me} Louise Fleury

ATTENDU que l'enseignante ci-haut mentionnée a perdu son poste au niveau de son école ou fut déplacée de son champ par un enseignant détenant plus d'ancienneté;

ATTENDU qu'elle n'est pas inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la

convention collective) et qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus d'affectation de la commission;

ATTENDU qu'elle est permanente à notre commission scolaire ;

CC-4521-05-08

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Carmelle Guérin et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Louise Fleury, en provenance du champ 9 (Éducation physique au secondaire) à l'école Secondaire des Chutes, soit affectée, pour l'année scolaire 2008-2009, au champ 21 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.17.11 de la convention collective.

A D O P T É

Mise en disponibilité de M. Carl Sergerie

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire ;

ATTENDU que l'enseignant ci-dessus nommé était inscrit sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective) ;

ATTENDU qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus « affectation secteur et affectation commission » ;

ATTENDU qu'il est permanent à notre commission scolaire ;

En conséquence,

CC-4522-05-08

il est PROPOSÉ par M. Bernard Potvin et RÉSOLU unanimement :

QUE M. Carl Sergerie, en provenance du champ 6 (Musique au primaire) aux écoles Jolivent, Sainte-Hedwidge, des Deux-Lacs et Boisjoli, soit mis en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2008 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 A) de la convention collective.

A D O P T É

Mise en disponibilité de M^{me} Chantale Girard

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire ;

ATTENDU que l'enseignante ci-dessus nommée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective) ;

ATTENDU qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus « affectation secteur et affectation commission » ;

CC-4523-05-08

ATTENDU qu'elle est permanente à notre commission scolaire ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Chantale Arnold et RÉSOLU unanimement:

QUE M^{me} Chantale Girard, en provenance du champ 17 (Sciences humaines) à l'école Cité étudiante, soit mise en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2008 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 A) de la convention collective.

ADOPTÉ

Mise en disponibilité de M^{me} Madeleine Ringuette

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire ;

ATTENDU que l'enseignante ci-dessus nommée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective) ;

ATTENDU qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus « affectation secteur et affectation commission » ;

ATTENDU qu'elle est permanente à notre commission scolaire ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement:

QUE M^{me} Madeleine Ringuette, en provenance du champ 12 (Français) à l'école Cité étudiante, soit mise en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2008 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 A) de la convention collective.

ADOPTÉ

Mise en disponibilité de M^{me} Nancy Roberge

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire ;

ATTENDU que l'enseignante ci-dessus nommée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective) ;

ATTENDU qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus « affectation secteur et affectation commission » ;

ATTENDU qu'elle est permanente à notre commission scolaire ;

En conséquence,

CC-4525-05-08

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Nancy Roberge, en provenance du champ 12 (Français) à l'école Polyvalente des Quatre-Vents, soit mise en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2008 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 A) de la convention collective.

A D O P T É

Mise en disponibilité de M^{me} Sonia St-Gelais

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire ;

ATTENDU que l'enseignante ci-dessus nommée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective) ;

ATTENDU qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus « affectation secteur et affectation commission » ;

ATTENDU qu'elle est permanente à notre commission scolaire ;

En conséquence,

CC-4526-05-08

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Sonia St-Gelais, en provenance du champ 12 (Français) à l'école Polyvalente de Normandin, soit mise en disponibilité à compter du 1^{er} juillet 2008 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 A) de la convention collective.

A D O P T É

Non-renouvellement de M^{me} Annick Fortin

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire ;

ATTENDU que l'enseignante ci-dessus nommée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective) ;

ATTENDU qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus « affectation secteur et affectation commission » ;

ATTENDU qu'elle n'est pas permanente à notre commission scolaire ;

En conséquence,

CC-4527-05-08

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Annick Fortin, en provenance du champ 3 (Primaire) à l'école Sainte-Marie, soit non renouvelée à compter du 1^{er} juillet 2008 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 A) de la convention collective.

A D O P T É

Non-renforcement de M^{me} Julie Girard

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire ;

ATTENDU que l'enseignante ci-dessus nommée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective) ;

ATTENDU qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus « affectation secteur et affectation commission » ;

ATTENDU qu'elle n'est pas permanente à notre commission scolaire ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Julie Girard, en provenance du champ 17 (Sciences humaine) à l'école Secondaire des Chutes, soit non rengagée à compter du 1^{er} juillet 2008 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 A) de la convention collective.

A D O P T É

CC-4528-05-08

Non-renforcement de M^{me} Marie-Ève Tremblay

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire ;

ATTENDU que l'enseignante ci-dessus nommée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective) ;

ATTENDU qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus « affectation secteur et affectation commission » ;

ATTENDU qu'elle n'est pas permanente à notre commission scolaire ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Marie-Eve Paré et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Marie-Ève Tremblay, en provenance du champ 13 (Mathématiques et sciences) à l'école Polyvalente des Quatre-Vents, soit non rengagée à compter du 1^{er} juillet 2008 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 A) de la convention collective.

A D O P T É

CC-4529-05-08

Non-renforcement de M^{me} Suzanne Gilbert

ATTENDU les excédents d'effectifs suite à l'identification des besoins d'enseignantes et d'enseignants pour la prochaine année scolaire ;

ATTENDU que l'enseignante ci-dessus nommée était inscrite sur la liste des enseignantes et enseignants possédant le moins d'ancienneté dans leur champ respectif (5-3.16 D de la convention collective) ;

ATTENDU qu'il a été impossible de l'affecter lors du processus « affectation secteur et affectation commission » ;

ATTENDU qu'elle n'est pas permanente à notre commission scolaire ;

CC-4530-05-08

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE M^{me} Suzanne Gilbert, en provenance du champ 12 (Français) à l'école Cité étudiante, soit non rengagée à compter du 1^{er} juillet 2008 et ce, tel que prévu à la clause 5-3.18 A) de la convention collective.

ADOPTÉ

10.3 Amendement au plan d'effectifs 2008-2009 du personnel professionnel

ATTENDU l'adoption du plan d'effectifs du personnel professionnel le 22 avril 2008 ;

En conséquence,

CC-4531-05-08

il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE le plan d'effectifs 2008-2009 du personnel professionnel soit amendé comme suit :

QUE le poste de conseillère pédagogique pour le projet ISO, 17,5 heures par semaine (50%), détenu par Mme Louise Simard, soit ajouté au plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année scolaire 2008-2009.

ADOPTÉ

11. Ressources financières

Aucun sujet n'a été traité.

12. Ressources matérielles

12.1 Réfection de toiture – École secondaire des Chutes de Dolbeau-Mistassini

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour des travaux de réfection de toiture à l'École secondaire des Chutes de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le professionnel au dossier, à savoir (taxes incluses) ;

Gilles Veilleux Ltée de Dolbeau-Mistassini :	592 000,00 \$,
Poly-Toiture de Jonquière :	634 000,00 \$,
Toitures Multi-Concept de Chicoutimi-Nord :	649 000,00 \$;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour les travaux de réfection de toiture à l'École secondaire des Chutes de Dolbeau-Mistassini au plus bas soumissionnaire conforme, soit Gilles Veilleux Ltée de Dolbeau-Mistassini, au montant de 592 000,00 \$, taxes incluses ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.2 Remplacement de fenestration – Polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau-Mistassini

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour des travaux de remplacement de la fenestration à la Polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau-Mistassini ;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le professionnel au dossier, à savoir (taxes incluses) ;

Vitrierie A.E. Fortin inc. de Jonquière :	870 266,25 \$;
Isofor inc. d'Alma :	929 638,50 \$;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour les travaux de remplacement de la fenestration à la Polyvalente Jean-Dolbeau de Dolbeau-Mistassini au plus bas soumissionnaire conforme, soit Vitrierie A.E. Fortin inc., au montant de 870 266,25 \$, taxes incluses ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.3 Réfection de toiture et parement extérieur – École Jolivent de Chambord

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour des travaux de réfection de toiture et du parement extérieur à l'école Jolivent de Chambord;

CC-4532-05-08

CC-4533-05-08

ATTENDU l'analyse des soumissions par le professionnel au dossier, à savoir (taxes incluses) ;

Construction A. Ouellet inc. de Dolbeau-Mistassini :	493 489,00 \$;
Construction Bon-Air de Saint-Félicien :	538 818,07 \$;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

CC-4534-05-08

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour les travaux de réfection de toiture et du parement extérieur à l'école Jolivent de Chambord au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction A. Ouellet inc. de Dolbeau-Mistassini, au montant de 493 489,00 \$, taxes incluses ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.4 Réfection de toiture – École Cité étudiante de Roberval

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour des travaux de réfection de toiture à l'école Cité étudiante de Roberval;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le professionnel au dossier, à savoir (taxes incluses) ;

Gilles Veilleux Ltée de Dolbeau-Mistassini :	669 000,00 \$,
Poly-Toiture de Jonquière :	Non

conforme ;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

CC-4535-05-08

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour les travaux de réfection de toiture à l'école Cité étudiante de Roberval au plus bas soumissionnaire conforme, soit Gilles Veilleux Ltée de Dolbeau-Mistassini, au montant de 669 000,00 \$, taxes incluses ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.5 Achat et installation de revêtement de plancher pour gymnase – École secondaire des Chutes de Dolbeau-Mistassini

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été fait pour l'achat et l'installation de revêtement de plancher pour gymnase à l'École secondaire des Chutes de Dolbeau-Mistassini ;

ATTENDU l'analyse des soumissions par les Services des ressources matérielles, à savoir :

Tapico de Québec :	70 200,00 \$, plus les taxes applicables ;
Tapitec (Québec) inc. de Québec :	73 710,00 \$, plus les taxes applicables ;
Couvre-Planchers Pelletier de Lévis :	75 115,00 \$, plus les taxes applicables ;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

CC-4536-05-08

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour l'achat et l'installation de revêtement de plancher pour gymnase à l'École secondaire des Chutes de Dolbeau-Mistassini au plus bas soumissionnaire conforme soit Tapico de Québec, au montant de 70 200,00 \$, plus les taxes applicables ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.6 Travaux généraux – gymnase – École secondaire des Chutes de Dolbeau-Mistassini

ATTENDU l'état du gymnase de l'École secondaire des Chutes de Dolbeau-Mistassini ;

ATTENDU que des travaux majeurs doivent être réalisés à court terme si la commission scolaire veut éviter une dégradation du gymnase ;

ATTENDU que pour des travaux de 100 000 \$ et plus, l'appel d'offres public doit être retenu ;

ATTENDU la recommandation des membres du Comité des ressources matérielles ;

En conséquence,

CC-4537-05-08

il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE le directeur des Services des ressources matérielles soit autorisé à procéder à l'élaboration des plans et devis pour les travaux généraux du gymnase de l'École secondaire des Chutes de Dolbeau-Mistassini et que ce dernier procède par un appel d'offres public.

A D O P T É

M^{me} Chantale Arnold quitte la séance ordinaire.

12.7 **Travaux de réparations et d'améliorations – École La Source – Saint-Ludger-de-Milot**

ATTENDU qu'un appel d'offres sur invitation a été fait pour des travaux de réparations et d'améliorations à l'école La Source de Saint-Ludger-de-Milot ;

ATTENDU l'analyse des soumissions par les Services des ressources matérielles, à savoir :

Construction Boudreault et Fils de Dolbeau-Mistassini :	44 077,69	\$,
taxes incluses		
Construction S.B.R. inc. de Saint-Ludger-de-Milot :	48 400,80	\$,
taxes incluses		
Construction A.Ouellet de Dolbeau-Mistassini :	52 333,00	\$,
taxes incluses		

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour les travaux de réparations et d'améliorations à l'école La Source de Saint-Ludger-de-Milot au plus bas soumissionnaire conforme, soit, Construction Boudreault et Fils de Dolbeau-Mistassini, au montant de 44 077,69 \$, taxes incluses ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉ

M^{me} Chantale Arnold prend place à la séance ordinaire.

12.8 **Renouvellement des contrats d'entretien ménager des écoles et centres**

ATTENDU que les directions d'établissement ont été consultées et qu'elles sont d'accord pour que la commission scolaire procède au renouvellement des contrats d'entretien ménager avec les entrepreneurs concernés pour les écoles et centres C.É.A. Henri-Bourassa, Hélène-Laliberté, La Source, Secondaire des Chutes, Services aux entreprises de Dolbeau-Mistassini, C.A. de Roberval, CFP de Roberval–Saint-Félicien (secteur mécanique) et CFP de Roberval–Saint-Félicien (secteur commerce) ;

ATTENDU que la base des augmentations des contrats d'entretien respecte l'enveloppe budgétaire consentie à la commission scolaire ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Gaétan Dufour et RÉSOLU unanimement :

CC-4538-05-08

CC-4539-05-08

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde les contrats d'entretien ménager des écoles et centres C.É.A. Henri-Bourassa, Hélène-Laliberté, La Source, Secondaire des Chutes, Services aux entreprises de Dolbeau-Mistassini, C.A. de Roberval, CFP de Roberval–Saint-Félicien (secteur mécanique) et CFP de Roberval–Saint-Félicien (secteur commerce) pour les années et montants suivants, taxes non incluses :

<u>Écoles ou centres</u>	<u>Entrepreneurs</u>	<u>2008-2009</u>	<u>2009-2010</u>	<u>2010-2011</u>
C.É.A. Henri-Bourassa Hélène-Laliberté	M. Patrick Lagarde, Albanel M. Jacques Fortin, Péribonka	26 901,62 \$ 17 890,65 \$	27 278,55 \$ 18 141,12 \$	28 369,37 \$ 18 395,10 \$
La Source	M ^{me} Ann Morel, Saint-Ludger-de-Milot	18 000,42 \$	18 252,42 \$	18 507,96 \$
Secondaire des Chutes	M. Bertrand Vallée Dolbeau-Mistassini	89 382,83 \$	90 634,19 \$	91 903,07 \$
Services aux entreprises	M. Bertrand Vallée, Dolbeau-Mistassini	13 042,98 \$	13 225,58 \$	13 410,74 \$
C.A. de Roberval	M. Paulin Bergeron, Roberval	15 615,00 \$	15 833,00 \$	16 055,00 \$
CFP de Roberval– Saint-Félicien (secteur mécanique)	Philippe Ouellet & Fils	24 364,39 \$	24 705,49 \$	25 051,37 \$
CFP de Roberval– Saint-Félicien (secteur commerce)	M. Gilles Guay, Roberval	29 111,94 \$	29 519,51 \$	29 932,78 \$

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer lesdits contrats pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

12.9 Acquisition de Mazout

CONSIDÉRANT la possibilité pour la commission scolaire, de pouvoir s'associer au regroupement d'achat de biens offerts par la direction des acquisitions du gouvernement du Québec,

CONSIDÉRANT les économies potentielles et un exercice du contrôle de variation des prix beaucoup plus efficace ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets participe à titre de partenaire avec la direction générale des acquisitions pour la fourniture du mazout de ses écoles et/ou centres pour la période du 1^{er} septembre 2008 au 31 mars 2009.

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte de verser à la Direction générale des acquisitions (DGACQ), un abonnement de 500 \$ pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009.

A D O P T É

12.10 Lait-école

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets entend encore favoriser la distribution du lait-école ;

ATTENDU que toutes les écoles du primaire de notre commission scolaire participent à sa distribution ;

En conséquence,

CC-4541-05-08

il est PROPOSÉ par M^{me} Martine Langlais et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets mandate la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom à l'appel d'offres regroupé provincial concernant l'achat de lait-école pour l'année scolaire 2008-2009 ;

Elle s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le fournisseur retenu. En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre fournisseur ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle accepte que le coût relié à la gestion de l'appel d'offres et du contrat-cadre assumé par la FCSQ au montant de 0,001\$ le contenant de lait soit déjà inclus dans le prix d'achat du produit.

A D O P T É

13. Direction générale et Secrétariat général

13.1 Présentation du CRÉPAS

La présentation est déjà faite.

13.2 Assurances générales 2008-2009

ATTENDU la résolution CC-4423-02-08 qui proposait la participation au regroupement d'achats de quinze commissions scolaires pour le renouvellement des assurances générales 2008-2009 et que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets s'engageait à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Guy Turcot et Associés inc., la proposition la plus avantageuse pour les quinze commissions scolaires ayant participé au regroupement ;

ATTENDU l'analyse des conditions de renouvellement des assurances générales effectuée par la firme Guy Turcot et Associés inc. qui recommandait la négociation de gré à gré avec le courtier d'assurances Lemieux, Ryan et Associés inc., les représentants des commissions scolaires ayant accepté le processus de négociation de gré à gré ;

CC-4542-05-08

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Claude Larouche et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour ses assurances générales 2008-2009 à Lemieux, Ryan et Associés inc., courtier d'assurances, pour un montant de 47 925,00 \$ plus les taxes applicables.

A D O P T É

13.3 Motions de félicitations

Cyber Omnium de l'UQAC

CC-4543-05-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement :

QU'une motion de félicitations soit transmise aux intervenants et participants provenant de plusieurs niveaux d'éducation : secondaire, cégep et première année d'université lors de l'événement « Le CyberOmnium – édition 2008 » qui s'est tenu le 19 avril dernier, à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Chez-nous, dans la catégorie Imagerie/Animation, quatre élèves se sont mérité des honneurs :

Sébastien Tremblay, Polyvalente Jean-Dolbeau – Médaillé d'OR ;
Francis Théberge, Polyvalente de Normandin – Médaillé de
BRONZE ;

Dave Simard, Polyvalente Jean-Dolbeau – Médaillé d'HONNEUR .

Dans la catégorie « Programmation libre », Sylvain Perron de la Polyvalente Jean-Dolbeau a terminé 5e contre des cégépiens et des universitaires.

A D O P T É

Gala Méritas de la Cité étudiante

CC-4544-05-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient adressées à tous les nominés ainsi qu'à tous les organisateurs de la Cité étudiante pour le succès remporté lors du Gala méritas 2008, qui s'est tenu au Château Roberval, le 21 mai dernier.

A D O P T É

13.4 Projet : Politique relative à la révision d'une décision concernant un élève

ATTENDU les articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique concernant la révision d'une décision concernant un élève ;

ATTENDU l'acceptation du projet de la présente politique au Comité consultatif de gestion du 20 mai 2008 ;

ATTENDU l'article 192, 2^e alinéa de la Loi sur l'instruction publique qui stipule :

Le Comité de parents a pour fonctions :

2^e : de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire ;

En conséquence,

CC-4545-05-08

il est PROPOSÉ par M. Jean-Marc Mailloux et RÉSOLU unanimement:

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte le projet de politique relative à la révision d'une décision concernant un élève ;

QUE des consultations soient effectuées auprès du Comité de parents et des syndicats et associations.

A D O P T É

13.5 **Projet de loi n° 88 – Loi modifiant la Loi sur l’instruction publique et la Loi sur les élections scolaires**

M. Rémi Rousseau donne des commentaires sur le document explicatif du projet de loi n° 88.

13.6 **Comité de formation continue des Conseils d’établissement – Dates de formations 2008-2009**

Les membres du Comité ont réservé les mercredis 22 et 29 octobre 2008 pour les formations des membres des Conseils d’établissement des écoles.

22 octobre 2008 : Polyvalente Jean-Dolbeau
Bibliothèque
19 h à 21 h 30

29 octobre 2008 : Cité étudiante de Roberval
Bibliothèque
19 h à 21 h 30

À la rencontre du 14 mai 2008, les membres du Comité ont demandé une 2e formation pour les membres des Conseils d’établissement des écoles.

4 février 2009 : Polyvalente des Quatre-Vents
Bibliothèque
19 h à 21 h 30

18 février 2009 : Polyvalente de Normandin
Bibliothèque
19 h à 21 h 30

Formation des présidents des Conseils d’établissement des écoles :

19 novembre 2008 : Centre administratif de Saint-Félicien
Salle des commissaires
19 h à 21 h 30

Notes : 1) Un minisondage a été réalisé auprès des membres des Conseils d'établissements des écoles.

Les sujets suivants seront traités à la première rencontre :

- Le projet éducatif de l'école ;
- Le plan de réussite de l'école ;
- Le lien planification stratégique du MELS, de la commission scolaire, le projet éducatif et le plan de réussite ;
- Les fonctions et pouvoirs d'un Conseil d'établissement (tableau) ;
- La structure de la participation parentale dans les écoles publiques :
 - . Un jeu-questionnaire sera élaboré en lien avec les sujets ci-haut ;
 - . Les autres sujets seront traités à la 2^e rencontre de formation.

Les documents de référence seront à ajuster par le projet de loi 88 modifiant la LIP.

La formation des présidents est à élaborer.

13.7 **Nomination d'un substitut à l'assemblée générale de la FCSQ**

ATTENDU la résolution CC-4462-04-08 qui désignait M^{me} Blanche-Yvonne Potvin comme substitut à l'assemblée générale de la FCSQ des 6 et 7 juin prochain ;

ATTENDU que M^{me} Potvin ne participera pas au congrès de la FCSQ ;

En conséquence,

Il est PROPOSÉ par M^{me} Louise Perron et RÉSOLU unanimement :

QUE la résolution CC-4462-04-08 soit amendée pour désigner M^{me} Dorys Boily comme substitut à l'Assemblée générale de la FCSQ des 6 et 7 juin 2008, en remplacement de M^{me} Blanche-Yvonne Potvin.

A D O P T É

13.8 **Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval : demande d'appui pour un projet de construction de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert**

ATTENDU la demande d'appui de la Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval pour un projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert ;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M^{me} Carole Dufour et RÉSOLU unanimement:

CC-4546-05-08

CC-4547-05-08

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets appuie la Chambre de commerce et d'industrie du secteur Roberval pour un projet de minicentrale hydroélectrique à Val-Jalbert.

ADOPTÉ

13.9 Représentation au Carrefour jeunesse-emploi du Comté Roberval

ATTENDU la demande du Carrefour jeunesse-emploi pour la délégation d'un(e) représentant(e) du monde de l'éducation pour un mandat de deux ans comme administrateur de leur conseil d'administration;

ATTENDU que M^{me} Jeanine Caouette avait été nommée pour siéger sur leur conseil d'administration et ce, jusqu'au renouvellement de mandat ;

CC-4548-05-08

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement:

QUE M^{me} Jeanine Caouette soit représentante de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets pour siéger au conseil d'administration du Carrefour jeunesse-emploi.

ADOPTÉ

13.10 Motions de félicitations

Spectacle de danse de la Polyvalente Jean-Dolbeau

CC-4549-05-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient adressées à M^{me} Julie Mimeault ainsi qu'à tous les élèves qui ont participé au spectacle de danse, concentration Jazz, de la Polyvalente Jean-Dolbeau, les 25 et 26 mai 2008.

ADOPTÉ

Héritage Festival à New York

CC-4550-05-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient adressées aux musiciens de l'Harmonie Boréale de la Polyvalente de Normandin pour avoir remporté l'or, dans la catégorie A1, au prestigieux concours Héritage Festival de New York, regroupant des écoles de 600 élèves et moins et qui s'est déroulé le 24 mai dernier.

Également, que des félicitations soient adressées à M. Bernard Sénéchal, leur directeur musical.

ADOPTÉ

Lancement d'un CD à l'école Notre-Dame-de-Lourdes

CC-4551-05-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Lina Lapointe et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient adressées aux élèves de la maternelle jusqu'à la 6^e année de l'école Notre-Dame-de-Lourdes pour la réalisation d'un CD intitulé « La Vie en mille et une chansons », dans le cadre du programme Culture à l'école.

Également, que des félicitations soient adressées à toute l'équipe, enseignantes, personnel et direction, associée à ce projet.

A D O P T É

Gala du Fonds d'excellence à la jeunesse

CC-4552-05-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient adressées aux élèves de l'école secondaire Des Chutes et de la Polyvalente Jean-Dolbeau qui ont remporté des honneurs lors du Gala du Fonds d'excellence à la jeunesse, qui s'est tenu le 15 mai dernier dans les murs de la Polyvalente Jean-Dolbeau.

Cet événement est organisé conjointement avec la Ville de Dolbeau-Mistassini et permet à remettre, en bourses, 7 400 \$ à plus de 54 jeunes dans différents secteurs tels que : Performance scolaire, Sport, Arts et culture et Implication sociale et communautaire.

A D O P T É

Championnat provincial de cheerleading

CC-4553-05-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Annie Côté et RÉSOLU unanimement:

QUE des félicitations soient adressées aux élèves du 1^{er} cycle de la Polyvalente des Quatre-Vents pour avoir remporté la 1^{re} position, dans la catégorie benjamine, 2^e division, au Championnat provincial de cheerleading qui s'est tenu, à Trois-Rivières, le 17 mai 2008.

A D O P T É

14. Rapport d'activités du directeur général

Le rapport comportant les activités du directeur général est intégré au journal La P'tite ardoise, éditions du 23 mai 2008.

15. Rapport des commissaires-parents

M^{me} Julie Dufour indique qu'à la dernière rencontre, les règles de passage ont été acceptées.

Il y a cinq représentants du Comité de parents qui participeront au congrès provincial.

16. **Période de questions accordée aux commissaires**

M^{me} Carole Dufour indique qu'elle a participé, en compagnie de M^{mes} Chantale Arnold et Jeanine Caouette, à la rencontre des élus et des intervenants du RLS Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M^{me} Chantale Arnold mentionne que M. Robert Lachance pourrait être invité comme conférencier dans les écoles.

M^{me} Nancy St-Gelais demande la liste des équipements de la commission scolaire.

M^{me} Louise Perron demande des renseignements sur l'encan qui sera tenu à Roberval. M. Jacques Martel indique que tout le matériel et équipements que les écoles ou les centres ont en excédent, seront vendus à l'encan.

17. **Revue de presse**

La revue de presse couvrant les activités de la commission scolaire pour la période de la mi-avril jusqu'à la mi-mai 2008 a été déposée.

18. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 10 juin 2008, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Dolbeau-Mistassini.

19. **Levée de la séance**

CC-4554-05-08

Il est PROPOSÉ par M^{me} Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 21 h 15.

ADOPTÉ

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)